

INCIALE

\$ 5,000,000.00
\$ 4,500,000.00
\$ 40,646,000.00

onifiés à son départe-
enseurs, ces messieurs
port avec tels dépôts.
es actionnaires lors de
directeurs.

PORTE

seurs
U
Québec.
de Québec, d'Ontario
ince-Edouard.

l'année 1926

de l'Agriculture de Québec,

De 10.00 à 10.30 a.m.
2.00 à 2.30 p.m.
10.00 à 10.30 a.m.
10.00 à 10.30 a.m.
4.30 à 5.00 p.m.
9.00 à 9.30 a.m.
10.30 à 11.00 a.m.
1.00 à 2.00 p.m.
4.00 à 4.30 p.m.
11.00 à 11.30 a.m.
4.30 à 5.00 p.m.
10.00 à 10.30 a.m.
1.00 à 1.30 p.m.
3.30 à 4.00 p.m.
9.00 à 9.20 a.m.
1.30 à 2.00 p.m.
9.00 à 9.30 a.m.
1.00 à 1.30 p.m.
10.00 à 11.00 a.m.

ons destinés à la monte.
e permis obtenu pour 1925

tout dévoué,
OSCAR LESSARD,
Surveillance des Étalons.

ET MOBILE
DE L'ARGENT

ER la CHAUDIERE



TIONS: Employez la vraie
he "Cook" de 7-16 pos.
lumineux amélioré McDo-
ut être fourni en tôle unie
péc dans le zinc et le plomb
recommandons cependant la
e, l'autre étant préjudicia-
arbres.

à peut être relevé du côté
opération du transvasage do
ut décrocher cette dernière.

arbre ne sont pas jointes
chant ces deux parties, lui
l'arbre, évitant ainsi toute

CDONALD AMELIORE

ucts Limited

D, P. Q.

ADMINISTRATION ET PUBLICITE
Abonnement payable d'avance.

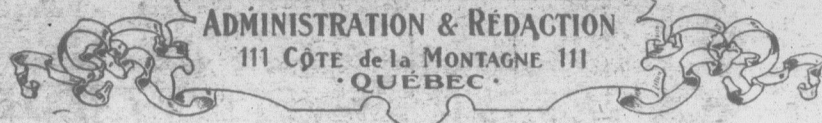
Canada—Excepté cité de
Québec..... 1.00
Cité de Québec et pays
étrangers..... 1.50
Pour les Sociétaires de
la Coopérative Fédé-
rée de Québec..... 75c.

Tarif des annonces 12c. la ligne
Annonces classifiées 25 mots, 50
sous par insertion, plus un sou
par mot additionnel au-dessus
de 25 mots, minimum, 50 sous.

Pour abonnement et annon-
ces écrire au "Bulletin de la
Ferme", Limitée, 111 Côte de
la Montagne, (Édifice Morin),
Québec, Case postale 129—
Tél. 2-4297.

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE
Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès



ORGANE OFFICIEL DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

Volumé XIV

QUEBEC, LE 28 JANVIER 1926

Numéro 4

Page de la Coopérative Fédérée de Québec.

La Coopérative Fédérée est
au premier rang

Ce que dévoilent les statistiques officielles
de la Province

La Coopérative Fédérée de Québec occupe une position enviable parmi les sociétés coopératives agricoles de la Province. Elle est l'unique groupement central des forces agricoles, qui comptent plus de 250 cercles locaux disséminés par toute la Province. Elle agit comme organe de centralisation des commandes venues des coopératives locales pour l'achat des marchandises nécessaires à la ferme.

Sur les opérations des coopératives agricoles, la récente livraison de l'Annuaire Statistique de Québec, année 1925, fournit des renseignements intéressants.

Le nombre des cultivateurs membres de coopératives agricoles s'élevait dans la Province, en 1924, à 23,805. La Coopérative Fédérée de Québec en absorbait à elle seule plus de la moitié soit 12,000 membres.

Le capital souscrit atteignait la somme de \$499,438, dont \$385,272, étaient payés. Encore ici, la Coopérative Fédérée en comptait plus de la moitié, soit \$306,650, de capital souscrit et \$244,984, de capital payé.

Du côté des recettes, les coopératives agricoles ont accumulé, en 1924, un montant de \$9,444,041.20, tandis que les déboursés se sont élevés à \$9,385,741.90. L'actif total a été de \$1,677,575.58 et le passif de \$1,416,426.57, et la solvabilité des coopératives était estimée à \$759,873.97.

A ce chapitre des recettes et de l'actif, la Coopérative Fédérée de Québec affirme sa force prépondérante. Ses recettes ont atteint le chiffre imposant de \$8,699,774.61 contre \$8,671,406.87 de déboursés. Son actif s'est établi à \$1,236,963, et son passif à \$1,031,412.56, alors que sa solvabilité était de \$152,200.82.

Une comparaison avec les meilleures coopératives de la Province, en donne encore une preuve plus convaincante. Voici quelques statistiques:

NOMS	Membres	Capital	Recettes
Coopérative Fédérée de Québec.....	12,000	\$306,650.	\$8,699,774.
Vallée d'Yamaska.....	322	45,100.	144,528.
Saint-Nazaire-d'Acton.....	83	860.	67,238.
Saint-André Avelin.....	144	3,020.	37,171.
Shefford-Ouest.....	80	990.	31,663.
Saint-François-Xavier (Shefford).....	90	920.	29,189.
Bonaventure.....	318	3,220.	25,052.
St-Jean-l'Évangéliste (Bonaventure).....	112	2,080.	20,070.
Ste-Brigitte de Maria.....	205	2,050.	16,011.
St-Godefroi (Bonaventure).....	164	3,080.	15,615.
St-Wenceslas (Nicolet).....	84	840.	14,519.
St-Augustin (Portneuf).....	112	1,120.	14,342.
St-Aimé (Labelle).....	62	6,016.	13,933.
St-Pacôme (Kamouraska).....	92	3,390.	12,249.
St-Narcisse (Champalain).....	174	1,740.	12,155.
Port-Daniel-Centre.....	101	1,130.	12,087.
Compton.....	274	2,740.	11,434.
Ste-Hélène (Kamouraska).....	153	1,530.	10,969.
Noyan (Missisquoi).....	101	1,220.	10,401.
St-François du Lac.....	168	1,680.	10,322.
Stanstead.....	160	2,290.	10,126.

Sans conteste, la Coopérative Fédérée de Québec tient le premier rang, depuis sa réorganisation en 1922; son organisation date déjà de quinze ans, alors que la Province comptait sept coopératives agricoles. Depuis, elle a donné l'exemple et fait, dans les centres agricoles, une propagande qui a amené la formation de 357 sociétés coopératives agricoles; elle compte des succès qui ne se sont point démentis d'année en année.

REDACTION ET COLLABORATION

Cette revue est consacrée aux intérêts de la ferme et du foyer rural.

Elle est rédigée par un comité de techniciens et de praticiens agricoles, assistés de collaborateurs occasionnels et de correspondants de diverses institutions agricoles. Toute collaboration est sujette au contrôle du directeur.

La correspondance concernant la rédaction doit s'adresser au Directeur du "Bulletin de la Ferme", Case postale 129, Haute-Ville, Québec.

L'honorable Jos.-Ed. Caron

Ministre de l'Agriculture de la province de Québec



L'honorable J.-Ed. CARON, ministre de l'Agriculture de la province de Québec

Il convient de féliciter l'honorable Jos.-Ed. Caron, ministre de l'Agriculture de la province de Québec, du discours qu'il a prononcé, le 20 janvier courant, à la Législature de Québec, actuellement en session.

C'est un remarquable exposé de notre situation à tous les grands points de vue de l'économie provinciale. Comme toujours l'honorable M. Caron fonde ses arguments sur des faits, sur une science qui n'a rien de livresque, mais qui va au cœur même de la vie du peuple en cette province! Notre province agricole, l'honorable M. Caron la connaît avec toutes ses ressources et tous ses besoins.

L'honorable M. Caron a traité particulièrement à fond la question agricole sans oublier les éléments connexes, tels que l'émigration, la voirie, l'exploitation de nos ressources naturelles, les taxes et les revenus. Et l'on peut dire qu'il ne fût jamais donné en Chambre un meilleur cours d'économie politique, si par là on entend non pas un système de lois imaginaires, mais l'étude des faits d'ordre public envisagés au point de vue du bien-être général.

Ce que l'honorable M. Caron a fait ressortir lumineusement, c'est la position prospère et avantageuse de l'agriculture dans la province de Québec. La description qu'il en a donnée était très claire, très précise et véridique.

"L'honorable M. Caron, disait à cette occasion un grand quotidien de Montréal, est à l'éloquence ce que la mitrailleuse est à l'artillerie!"

Aux expéditeurs d'oeufs

Chaque caisse d'expédition d'œufs doit être accompagnée d'une carte-étiquette portant le nom et l'adresse postale de l'expéditeur, et d'une feuille d'envoi qui sera adressée au bureau de la Coopérative Fédérée, à Montréal.

Il est très important de se conformer à cet avis, afin que nous puissions faire les retours le plus promptement possible. Nous fournissons les cartes, les feuilles d'envoi et toute la papeterie nécessaire, à tous les expéditeurs qui nous en feront la demande.

De plus nous avertissons les expéditeurs de ne pas se servir de caisses minces, car les compagnies de messageries refusent des caisses qui ne sont pas assez fortes pour supporter le transport.

A chacun son dû

Dans notre article paru le 14 janvier proclamant quelques gagnants du Concours de fabrication, dit "La course à la perfection", nous prions nos lecteurs de bien vouloir lire M. Edgar Desgagnés, St-Gédéon, Lac St-Jean, comme titulaire de la prime de \$45.90 au lieu de M. Edgar Desfossés.

Nous devons aussi ajouter, à la liste, le nom de M. Edgar Desfossés, de Ste-Elizabeth, Cté d'Arthabaska, qui a obtenu une prime de \$41.83 en le priant, comme les autres heureux gagnants, d'accepter nos plus sincères félicitations pour le succès qu'il a obtenu durant ce grand concours.